

## LES DISCIPLINES ET LES PRATIQUES

L'enseignement est organisé en 3 cycles qui correspondent aux grandes étapes de l'apprentissage général (école primaire, collège, lycée.) Les disciplines sont regroupées en départements pédagogiques.

**Département cordes frottées :** violon, alto, violoncelle, contrebasse

**Département cordes pincées :** guitare

**Département des polyphoniques :** piano et accordéon

**Département vents :** flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone/tuba

**Département voix :** chant, chœur enfants, chœur ados, chœur adultes

**Département musiques actuelles :** formation musicale jazz, formation musicale musiques actuelles, guitare électrique, guitare basse, batterie, percussion afro-cubaine

**Département danse :** danse classique, danse contemporaine, culture chorégraphique, atelier contemporain adultes, danse salsa, atelier contemporain ados, danse modern jazz

**Pratiques collectives :** (accessibles sans prendre de cours à condition d'être musicien autonome) : ensembles de guitares, de flûtes, d'accordéons, orchestres, musique de chambre, atelier batucada, ateliers de jazz et d'improvisation, ateliers de musiques actuelles amplifiées

# ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & DE DANSE

📍 19, rue Villeneuve

☎ 01 79 87 64 30

✉ emd@mairie-bezons.fr

## COURS DU LUNDI AU SAMEDI

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h  
mercredi : 9h-13h et 14h-18h  
samedi : 9h-18h

### Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-22h  
mercredi : 9h-13h et 14h-22h  
samedi : 9h-18h

## INSCRIPTIONS 2024/2025



# ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & DE DANSE

## ACTIVITÉS 2024 / 2025



## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

**Madame, Monsieur, cher-es élèves,**

L'École Municipale de Musique et de Danse de Bezons permet à toutes et tous de s'initier et de se perfectionner dans **les disciplines musicales et chorégraphiques**.

Tournée vers les pratiques collectives, elle bénéficie de **locaux neufs depuis 2022, d'une nouvelle direction et d'un corps professoral qualifié** afin de vous offrir des conditions de pratiques toujours améliorées.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite une belle année riche d'apprentissages et de rencontres artistiques. Soyez assurés de toute l'attention de **Jean-Marc RENAULT**, adjoint en charge de la culture et de moi-même à défendre les pratiques culturelles dans notre ville.



**Nessrine MENHAOUARA**  
*Maire de Bezons*

- À 4 et 5 ans, l'école accueille les enfants dans des **cours d'éveil pluridisciplinaire** (musique et danse) à travers une démarche ludique et adaptée
- À 6 ans, c'est le moment de la découverte : formation musicale et ateliers de **découverte instrumentale** (1 an) et/ou **initiation à la danse** (1 à 2 ans)
- À partir de 7 ans, le début de l'**apprentissage musical** peut commencer. Il est proposé également aux adultes débutants ou confirmés (un cours d'instrument et un cours de formation musicale, plus une pratique collective)
- À partir de 8 ans, l'apprentissage de la **danse classique** ou **contemporaine** commence
- Cours de **danse modern jazz** accessible dès 8 ans
- Les **chœurs enfants** réunissent les 8/11 ans pour le plaisir de chanter
- Le **chœur ados** est accessible à partir de 12 ans
- Le **chœur adultes** accueille des choristes tous pupitres (aucune connaissance musicale préalable n'est requise)
- L'école dispense un enseignement de **jazz et des musiques actuelles amplifiées** (cours individuels d'instruments, cours collectifs et ateliers, formation musicale spécifique, improvisation)
- Cours de **danse contemporaine** réservés aux adultes
- Cours de **danse Salsa** accueillant également les adultes de tous niveaux
- La **Batucada** rassemble tous les élèves passionnés de percussion afro-brésilienne
- De nombreuses **pratiques collectives** permettent à tous de jouer en atelier ou en orchestre en dehors des parcours d'apprentissage



**En vous inscrivant à l'École municipale de musique et de danse vous aurez l'opportunité de vous produire dans des spectacles organisés par les professeurs dans des conditions professionnelles notamment au Théâtre Paul-Eluard, partenaire historique de votre établissement.**